

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :  
Francophonie, Mondialisation et Relations  
Internationales  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Thomas LINDEMANN, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Francophonie, mondialisation et relations internationales
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	Équipe universitaire sans demande de reconnaissance par un organisme
N° actuel :	EA 4586
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Guy LAVOREL
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. François DAVID

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Thomas LINDEMANN, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Experts :	M <sup>me</sup> Lucie DELABIE, Université de Picardie Jules Verne, Amiens
	M. Maxime DEL FIOL, Université Paul Valéry Montpellier
	M <sup>me</sup> Christine MANIGAND, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Hubert PERES

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Michèle CLEMENT (directrice de l'École Doctorale n°484 « Lettres, Langues, Linguistique et Arts »)

M. Jacques COMBY, Université Jean Moulin Lyon 3

M. David DEROUSSIN (directeur de l'École Doctorale n°492 « Droit »)

M. Olivier GARRO, Université Jean Moulin Lyon 3, Institut international de la francophonie

M. Gilles POLLET (directeur de l'École Doctorale n°483 « Sciences Sociale »)

M. Peter WIRTZ, Université Jean Moulin Lyon 3

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'EA (Équipe d'Accueil) 4586 « Francophonie, Mondialisation et Relations internationales » a été créée en 2011 par le regroupement de 4 équipes : le département « recherches » de l'IFRAMOND (Institut pour l'étude de la francophonie et de la mondialisation), le CLESID (Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et de défense), le CEPIA (Centre d'Études de la Politique et des Institutions Américaines), et le CDED (Centre du Droit des Espaces et du Développement). En juin 2014, l'IFRAMOND est devenu « Institut international pour la francophonie » (2IF). Au moment de la préparation du projet 2016-2020, les deux membres du CEPIA ont décidé de se retirer de l'unité, qui ne compte donc plus que trois équipes.

L'unité est abritée dans les locaux du campus des Quais de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

### Équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'un directeur (M. Guy Lavorel). Chacune des équipes est dotée de sa propre direction.

### Nomenclature HCERES

Principal : SHS2\_2 Science politique

Secondaire(s) :

SHS2\_1 Droit

SHS5\_2 Littératures et langues étrangères, Civilisations, Cultures et langues régionales

SHS6\_1 Histoire

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	7	9
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	8
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	69	
Thèses soutenues	61	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	8

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'idée de construire une unité de recherche autour du thème fédérateur de la francophonie est pertinente, et la perspective pluridisciplinaire revendiquée par l'équipe d'accueil lui donne un caractère original et une position institutionnelle qui peut être très attractive, pour elle-même autant que pour l'université. L'unité bénéficie d'un soutien assumé des tutelles de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'environnement institutionnel lyonnais (mairie, rectorat, département du Rhône, etc.). La francophonie sert en principe de colonne vertébrale aux recherches et réunit l'ensemble des chercheurs de l'équipe autour d'une problématique de « Relations internationales et Mondialisation ».

Toutefois, si l'ambition scientifique et institutionnelle de l'unité est très forte, elle se présente pour le moment comme une unité très hétérogène composée de 3 équipes disparates (l'IFRAMOND, dont l'objet principal est la francophonie, devenu en juin 2014 l'Institut international pour la francophonie), le CLESID (Centre Lyonnais d'Études de Sécurité Internationale et de Défense), et le CDED (Centre de Droit des Espaces et du Développement). Il existe aussi une disproportion entre des ressources humaines et financières relativement limitées et les ambitions scientifiques très diversifiées voire dispersées. Enfin une dernière faiblesse réside dans le manque de lisibilité et de visibilité de la production scientifique, surtout celle concernant la francophonie en tant que telle.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie d'un soutien très appuyé de la tutelle, qui entend faire de la francophonie un élément fédérateur non seulement dans l'université, mais plus largement encore à l'échelle de la COMUE (COMMunauté d'Universités et d'Établissements) « Université de Lyon » (UDL).

L'unité a noué des relations fortes avec de multiples partenaires (universités françaises et étrangères, IEP (Instituts d'Études Politiques), OIF (Organisation internationale de la Francophonie), AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). Elle peut se prévaloir d'un soutien de longue date de l'OIF et de divers dispositifs institutionnels francophones, notamment de 20 chaires Senghor de la Francophonie. Les relations anciennes et privilégiées entre l'Institut international pour la francophonie (ex-IFRAMOND) et l'OIF sont clairement l'un des principaux atouts de l'équipe d'accueil. L'unité profite d'une visibilité réelle grâce à ces partenariats internationaux.

En outre, l'unité a développé une offre de formation au niveau master en soutien à la thématique développée, le Master « Francophonie et mondialisation », délocalisé dans plusieurs pays étrangers (4 sites : Lyon, Hanoi, Yaoundé, Libreville).

L'unité accueille de nombreux doctorants étrangers.

Une partie du projet proposé est pluridisciplinaire (associant notamment juristes et politistes) et repose sur un travail de fond sur l'histoire institutionnelle et politique de la Francophonie par le biais d'un accès privilégié aux archives de l'OIF et d'entretiens avec ses dirigeants.

### Points faibles et risques liés au contexte

L'organisation générale de l'unité est fragile et la francophonie ne constitue pas un fil conducteur suffisamment structurant autour de ses trois équipes, dont chacune est quasiment autonome. L'EA ne possède de facto ni structure propre, ni budget spécifique. Chacune des 3 équipes bénéficie de son propre budget alors que le personnel administratif est davantage mutualisé.

La taille des équipes est très variable (le CDED compte 1 seul membre).

A cela s'ajoutent les difficultés liées au rattachement de l'unité à 3 écoles doctorales aux régimes différents : ED 483 (Sciences sociales) - ED 484 (Lettres, langues, linguistique et arts) - ED 492 (Droit).

La dotation financière est insuffisante et on est très étonné de la disproportion entre les ressources financières du centre et ses ambitions annoncées. Le nombre d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs est très insuffisant au regard des objectifs proposés, et il n'y a pas de politique de recrutement claire dans un contexte démographique fragile (départs à la retraite).

Sur le plan de l'enseignement, si l'on constate une volonté de construction commune de l'objet « francophonie », celui-ci n'est effectivement présent que dans un seul des 4 parcours du M2.

Le nombre de thèses soutenues ou en cours est très élevé, mais elles ne portent pas toujours sur la francophonie, et sont parfois artificiellement rattachées à cet objet.

Dans le projet, la présentation des objectifs scientifiques de l'étude de la francophonie se veut exhaustive et vise à saisir cette réalité dans la totalité de ses dimensions. Cette extension maximale fait courir le risque d'un éclatement scientifique et d'une prolifération incontrôlée de la recherche.

Le bilan éditorial des trois centres est quantitativement important mais qualitativement plus contestable, et on note peu de publications dans des revues à comité de lecture.

Enfin, l'implication des étudiants et notamment des doctorants dans la vie scientifique de l'équipe est très insuffisante : absence de représentants des doctorants auprès de la direction, absence de séminaires communs réunissant enseignants et étudiants, absence de rencontres entre les doctorants des trois centres.

### Recommandations

L'unité devrait travailler à une meilleure intégration institutionnelle, financière et scientifique de ses membres, pour manifester plus clairement le passage d'un système confédéral à un système fédéral et construire ainsi la cohésion, sur tous les plans, de l'équipe autour de la francophonie.

Il conviendrait aussi de réfléchir aux modalités de la production scientifique de l'unité qui est relativement dissociée des revues de référence nationale et internationale. L'unité doit davantage cibler ses publications sur les supports centraux pour les disciplines de la science politique et de l'histoire.